

Après l'agression du maire de Villiers-sur-Orge, les gens du voyage portent plainte pour diffamation

Gilles Fraysse a été blessé à la cheville après avoir été bousculé en tentant d'empêcher l'intrusion de caravanes sur son stade dimanche dernier. La réparation des dégradations sur place est estimée à plus de 30 000 euros. Des faits démentis par la communauté qui a aussi saisi la justice.

Par **Nolwenn Cosson**

Le 23 août 2024 à 14h51



Villiers-sur-Orge, jeudi 22 août 2024. Les membres de la communauté des gens du voyage assurent qu'il n'y a jamais eu d'arbres à cet emplacement, et que le grillage a été simplement déplacé. LP/Nolwenn Cosson

 Réagir

 Enregistrer

« On nous traite d'envahisseurs. Nous sommes simplement des Français qui ont juste choisi un mode de vie différent », se défendent Serge et Sébastien. Avec des membres de leur famille, ces deux hommes issus de la communauté des gens du voyage ont tenu, ce jeudi, à revenir sur le stade Christophe-Lavallade de Villiers-sur-Orge (Essonne) pour dire leurs vérités sur ce qu'il s'est passé dimanche soir. Dans la foulée, le pasteur du groupe a déposé plainte contre le maire, Gilles Fraysse (sans étiquette), pour diffamation.

Cette nuit-là, vers 23 heures, le groupe s'introduit illégalement sur cet équipement communal avec une quarantaine de caravanes. Alerté par des habitants, Gilles Fraysse, le maire (sans étiquette) se rend aussitôt sur place pour tenter de faire barrage. [Dans une vidéo qu'il a filmée](#) puis posté sur son compte Facebook, on voit un homme sortir de son véhicule, lâcher un « je vais l'enlever » avant de [foncer vers l' élu](#) et de crier à un de ses proches « avance ton camion ».

Une incapacité totale de travail de 18 jours

[Joint par téléphone le lendemain](#), Gilles Fraysse raconte avoir été « ceinturé et poussé ». L' élu avait pourtant décliné son identité à plusieurs reprises. « Notre stade, c'est le seul lieu de sport dans le village, donc c'était important de le sauver », assure-t-il. Blessé à la cheville, il confie avoir reçu 18 jours d'incapacité totale de travail (ITT). « Je suis depuis coincé chez moi, ou en mairie lorsqu'on peut m'y déposer. Et j'ai des séances de kiné tous les jours », indique l' élu.

« Une enquête a été ouverte des chefs de violences sur élu avec ITT supérieure à 8 jours, dégradations en réunion d'un bien d'utilité publique et installation illicite en réunion sur le terrain d'autrui en vue d'y habiter, confirme le parquet d'Évry-Courcouronnes. Le préjudice consécutif aux dégradations et à la remise en état du terrain est évalué à plus de 30 000 euros. Un individu a été placé en garde à vue pour les dégradations et l'installation illicite. Sa garde à vue a été levée pour poursuite d'enquête, notamment pour recherche de l'auteur des violences. »

Pourtant, les membres de la communauté démentent toute agression. « Un jeune s'est mis dos à lui pour l'empêcher d'être sur le passage des véhicules, assure Serge. Lorsqu'on s'installe sur un terrain comme celui-ci, on sait que nous n'avons que quelques minutes avant que les forces de l'ordre interviennent. Aujourd'hui, il risque plusieurs années de prison alors qu'il n'a jamais frappé personne. »

Deux aires de grand passage au lieu de quatre en Essonne

Serge et Sébastien savent être « hors la loi » en s'installant ainsi. Mais rappellent que le département aussi l'est. Seules deux aires de grand passage de 150 places, à Lisses et à Brétigny-sur-Orge, ont été créées alors que [le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage](#) signé en 2019 en impose quatre. « On devait quitter celle de Brétigny, il fallait que l'on trouve un lieu dans les parages, nos enfants sont scolarisés par ici, et nos entreprises sont implantées là aussi. On a cherché un terrain qui n'était pas utilisé, où l'on pouvait s'installer sans faire trop de dégâts. »

Newsletter L'essentiel du 91

Un tour de l'actualité de l'Essonne et de l'Île-de-France



[S'inscrire à la newsletter](#)

[Toutes les newsletters](#)

Dès le lundi, ils se sont présentés à deux reprises en mairie pour s'excuser auprès du maire et négocier leur présence sur le terrain. « Ce n'est pas la première fois qu'on s'installe sur des terrains communaux. Cela s'est toujours bien passé. Et lorsque nous dégradons des biens, on s'engage toujours à payer les réparations. »

Sauf que pour Villiers, la somme réclamée les fait bondir. « Nous ne sommes restés qu'une journée, on n'a laissé aucune trace de notre passage », martèlent-ils. Sur place, la pelouse semble en effet en parfait état. « C'est parce que nos employés communaux ont travaillé deux jours de suite, indique le maire. Nos footeux nous disent que le passage des caravanes a détérioré le sol. »

« On ne dit pas qu'il n'y a pas eu des dégradations »

Dans son récit, le maire relate que des arbres ont été coupés sur une quinzaine de mètres pour permettre le passage des caravanes. Sauf que pour les gens du voyage, photos Google maps à l'appui, ils n'ont jamais existé. « On aurait coupé 15 m d'arbres, sans laisser aucune branche, aucune sciure, ni aucune souche. C'est tout simplement impossible. Et ce n'est pas 15 m mais 6,30 m », assure Serge, mètre en main. Pour appuyer leurs dires, lui et ses proches ont même interpellé plusieurs passants qui ont l'habitude de se promener par là. « Il n'y a jamais eu d'arbres, que des herbes hautes », assure un homme en revenant de la boulangerie. Contacté à ce sujet le maire reconnaît avoir parlé d'arbres, sans préciser leur nature. Le parquet indique qu'ils ont « arraché des thuyas ».

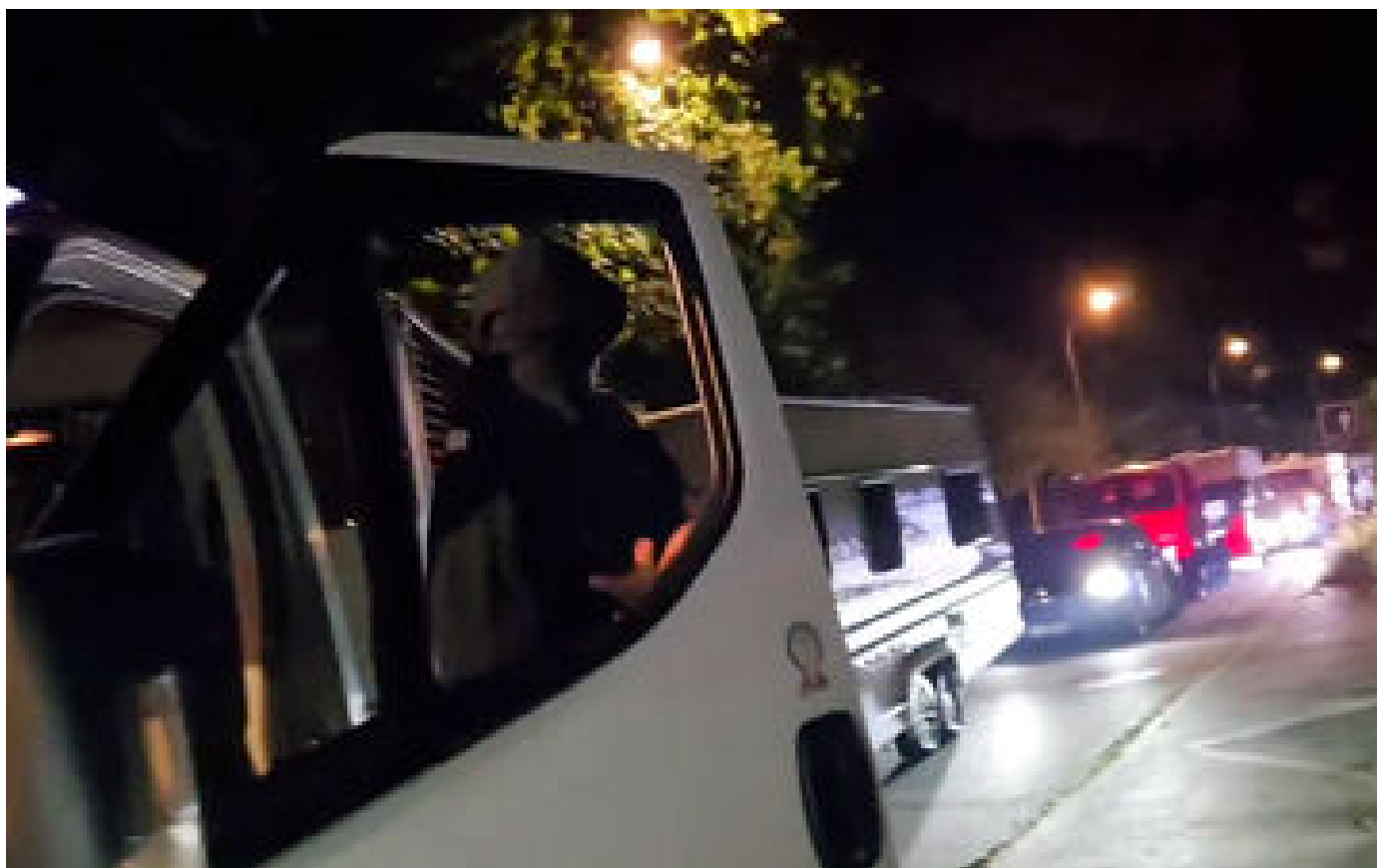
« On ne dit pas qu'il n'y a pas eu des dégradations. On a pris soin de pousser une barrière en bois, de déplacer deux grillages mais c'est vrai, nous avons cassé une partie de la main courante ainsi qu'une dalle de béton. On veut bien payer pour ça, même faire nous-même les réparations, indique un membre de la famille. Il doit y en avoir pour 3 000 euros maximum, pas plus de 30 000 euros. On vit ici depuis toujours, on est connu et on n'a jamais posé de souci. On ne comprend pas cet acharnement contre nous. C'est de la calomnie, c'est pourquoi on a décidé nous aussi de porter plainte. »

Dans la rubrique Essonne

[Dix jours après la cyberattaque, l'université Paris-Saclay veut rassurer étudiants, enseignants et personnels](#)
[Massy : l'homme qui avait surgi d'un buisson pour agresser sexuellement une femme reste en prison](#)
[« Ils ne m'ont pas frappé, ils m'ont massacré » : un père et son fils condamnés pour un passage à tabac à Palaiseau](#) P

[Voir tous les commentaires](#)

Villiers-sur-Orge



VIDÉO. « 18 jours d'ITT » : un maire de l'Essonne blessé par des gens du voyage après s'être opposé à leur installation



Un maire de l'Essonne bousculé par des gens du voyage en voulant empêcher leur installation



Île-de-France : vélos, bois, fioul... quand les collectivités négocient les prix pour leurs habitants P



Essonne : ivre, un homme frappe les pompiers venus le secourir et crache au visage du médecin



Info Le Parisien « Bébé secoué » en Essonne : une fillette de 5 mois décède à l'hôpital, sa nourrice incarcérée



Le Parisien

Journal

Se connecter

S'abonner



Ville, code postal...



75 · Paris

91 · Essonne

92 · Hauts-de-Seine

93 · Seine-Saint-Denis

94 · Val-de-Marne

95 · Val-d'Oise

77 · Seine-et-Marne

78 · Yvelines

60 · Oise

Toutes les actualités locales

Hypermarché en ligne : le livreur de courses Picnic débarque en Île-de-France avec des prix agressifs





Challenge Ma Terre : une mini-forêt voit le jour sur une ancienne friche dans l'Essonne

Essonne



Dix jours après la cyberattaque, l'université Paris-Saclay veut rassurer étudiants, enseignants et personnels



« Ils ne m'ont pas frappé, ils m'ont massacré » : un père et son fils condamnés pour un passage à tabac à Palaiseau [P](#)



« On ne peut pas aller plus vite » : le maire de Nozay étranglé par la loi sur les logements sociaux [P](#)



Essonne : vols avec violence, stupéfiants... deux frères au tribunal pour la troisième fois en dix jours P



Massy : l'homme qui avait surgi d'un buisson pour agresser sexuellement une femme reste en prison



« C'est infernal, elles sont partout » : au parc d'attractions Winnoland, les guêpes stressent les visiteurs [P](#)



Autoroute A6 : les gendarmes cherchent des témoins d'un grave accident survenu mardi matin



Le bon plan de la fin de l'été : la séance au cinéma de Palaiseau, c'est 5 euros !